

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

150, rue des Poissonniers
75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

150, rue des Poissonniers
75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Au Conseil Fédéral de l'association FEDERATION LEO LAGRANGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION LEO LAGRANGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 10 juin 2022.



ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2021	Net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 494 050	908 257	1 585 793	1 110 546
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	296 306		296 306	783 707
Avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	2 790 356	908 257	1 882 099	1 894 253
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	522 304	446 895	75 409	76 006
Installations techniques, mat. et outillage industriels	6 021	6 021		
Autres immobilisations corporelles	1 604 999	1 523 397	81 602	224 662
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total immobilisations corporelles	2 133 324	1 976 313	157 011	300 667
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	57 000		57 000	57 000
Autres titres immobilisés	355 290		355 290	302 940
Prêts	577 057		577 057	624 233
Autres immobilisations financières	1 450		1 450	1 450
Total immobilisations financières	990 797		990 797	985 623
Total I	5 914 478	2 884 570	3 029 908	3 180 544
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	53 476		53 476	40 778
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	53 476		53 476	40 778
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 775		8 775	37 976
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 250 734	241 016	2 009 718	1 428 511
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 487 260	2 667 149	3 820 111	1 291 902
Total des créances	8 746 769	2 908 165	5 838 604	2 758 389
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 205 852		5 205 852	8 148 833
Total disponibilités et divers	5 205 852		5 205 852	8 148 833
Charges constatées d'avance	232 289		232 289	295 385
Total II	14 238 386	2 908 165	11 330 221	11 243 386
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total général	20 152 864	5 792 735	14 360 129	14 423 929

- Bilan Passif -

Rubriques	Net 2021	Net N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	1 010 565	1 010 565
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	147 285	147 285
Réserves réglementées	93 186	93 186
Autres réserves		
Report à nouveau	2 586 080	2 340 402
Excédent ou déficit de l'exercice	154 324	245 678
Total situation nette	3 991 440	3 837 116
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	209 557	22 531
Provisions réglementées		
Total autres fonds propres	209 557	22 531
Total I	4 200 996	3 859 646
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	163 982	281 712
Comptes de liaison		
Total II	163 982	281 712
Provisions		
Provisions pour risques	869 591	498 038
Provisions pour charges	939 868	1 466 420
Total III	1 809 459	1 964 458
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	39 543	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	867 642	1 076 072
Emprunts et dettes financières divers	326 868	439 198
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 032 238	1 043 158
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	674 553	586 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 057	95 057
Autres dettes	3 165 826	4 029 358
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 983 965	1 048 562
Total IV	8 185 692	8 318 113
Ecart de conversion passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	14 360 129	14 423 929

- Compte de résultat (partie 1) -

Rubriques	Net 2021	Net N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations	4 771 446	4 155 749
Ventes de biens et services	3 696 438	2 799 459
Ventes de biens	207 766	104 148
<i>dont ventes de dons en nature :</i>		
Ventes de prestations de service	3 488 672	2 695 311
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	2 898 547	5 939 977
Concours publics et subventions d'exploitation	1 725 662	1 631 888
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	348 131	146 017
<i>Dons manuels</i>	348 131	146 017
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	824 755	4 162 072
Utilisations des fonds dédiés	117 730	114 587
Autres produits	21	623
Total I	11 484 183	13 010 395
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 423	
Variation de stock	(12 697)	12 350
Autres achats et charges externes	4 581 074	6 575 446
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	454 896	369 738
Salaires et traitements	3 597 049	3 165 803
Charges sociales	1 460 391	1 430 771
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	775 869	739 579
Dotations aux provisions	155 515	328 811
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	140 237	503 883
Total II	11 154 756	13 126 379
Operations en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée	Total III	
Perte supportée ou bénéfice transféré	Total IV	
1. Résultat d'exploitation (I - II)	329 427	(115 986)
Produits financiers :		
De participation		1
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	634	2 785
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		9 321
Différences positives de change		28
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	634	12 134
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 484	34 453
Différences négatives de change		35
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	27 484	34 488
2. Résultat financier (V - VI)	(26 850)	(22 354)
3. Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	302 576	(138 340)

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	Net 2021	Net N-1
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	24 010	163 894
Sur opérations en capital	15 941	366 820
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		50 000
Total VII	39 951	580 713
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	188 179	60 521
Sur opérations en capital		135 943
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VII	188 179	196 464
4. Résultat exceptionnel (VII- VIII)	(148 227)	384 250
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	25	234
Total des produits (I + III + V+ VII)	11 524 768	13 603 242
Total des charges (II + IV + VI + IX + X)	11 370 444	13 357 564
Excédent ou déficit	154 324	245 678

Contributions volontaires en nature	Net 2021	Net N-1
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	37 920	
Bénévolat	10 720	
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	37 920	
Personnel bénévole	10 720	
Total		

Annexes

Règles et méthodes comptables

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 sont :

Total du bilan : 14 360 129 €

Total des charges : 11 370 444 €

Total des produits : 11 524 768 €

Variation des fonds dédiés : + 117 730 €

Résultat de l'exercice : **Excédent de 154 324 €.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 07 mai 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect selon le règlement n°2018-06 du 10 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales modifications et ajouts du plan comptable associatif par rapport au PCG concernent :

- Le "projet associatif", notion élargie, et les "fonds dédiés", destinés à identifier et suivre les ressources affectées non encore utilisées à la fin de l'exercice.
- La notion de résultat comptable avec une distinction entre résultat définitivement acquis et résultat pouvant être repris par un tiers financeur.
- Les apports sans ou avec droit de reprise.
- Les subventions de fonctionnement et conventions de financement, leur traitement en fonction du caractère définitif de leur attribution, et de leur utilisation.
- Le suivi des ressources affectées provenant de la générosité du public.
- Les legs et donations en distinguant le traitement à opérer en fonction de leur utilisation et leur affectation.

- La comptabilisation des ressources en nature.
- L'information sur les contributions volontaires dans l'annexe ou dans les comptes au pied du résultat.

Les modifications de comptes liées à l'évolution du PCG ont été intégrées dans le plan de compte proposé.

S'agissant d'actualisation de caractère obligatoire du PCG, elles s'imposent aux associations tenues d'appliquer le plan comptable associatif, celui-ci étant une adaptation du PCG.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

L'association applique le règlement ANC n°2018-06.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Licences et Logiciels	5 à 7 ans
Achats Lits	
Constructions	
- Gros Œuvre	50 ans
- Façades et étanchéité	40 ans
- Agencement Gros Œuvre	20 ans
Agencements et Aménagements des constructions	10 ans
Installations Générales et Techniques	3 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 7 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	3 ans
Matériel informatique	
- Unité centrale, Micro informatique	4 ans
- Périphériques (imprimante, scanner,...)	5 ans
Informatique réseau	7 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Au 31/12/2021, les stocks de l'activité des Petits Citoyens sont valorisés pour un montant de 53 476 €. La méthode d'évaluation des stocks qui est utilisée est le CUMP.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent

Néant

Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens qu'elles ont servis à financer lorsqu'il s'agit de subventions non renouvelables affectés à des biens renouvelables.

Dans les autres cas, elles sont inscrites directement en fonds de dotation dans le plan d'amortissement.

Les interventions des bénévoles ne donnent pas lieu à valorisation.

Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés seront réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales dans le cadre d'un départ volontaire du salarié ou majorés de la contribution patronale instituée par la LFSS 2008 en cas de mise à la retraite à 65 ans par l'employeur. Enfin le montant ainsi déterminé sera actualisé.

Elle est conforme à la recommandation ANC 2013-02, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts salaires a représenté pour l'exercice, un montant de 313 787 € bruts, avantages en nature inclus.

Faits marquants de l'exercice

L'année 2021 a encore été marquée par un contexte sanitaire incertain qui a impacté tant l'organisation que l'activité de la Fédération.

Concernant l'organisation, le télétravail s'est poursuivi au cours de l'année 2021 avec une reprise partielle en présentiel au cours du second semestre. Un accord de télétravail a été étendu à l'ensemble des salariés à raison de trois jours maximum par semaine.

Le télétravail a de nouveau permis la réalisation d'économie sur les frais de déplacement.

Certaines activités (ALPHA, International...) n'ont pu être menées conformément aux prévisions et ont conduit à la constatation de produits constatés d'avances significatifs sur l'exercice 2021.

De nouveaux programmes ont été déployés comme le mentorat et le Service National Universel et la poursuite du programme Scol'ère avec notamment la négociation avec l'ADEME pour bénéficier du contrat impact et l'accueil d'un personnel mis à disposition par ENEDIS dans le cadre d'un mécénat de compétence.

En 2021, le déploiement des logiciels s'est poursuivi principalement avec la mise en production du logiciel comptable SAGE. Le renfort des équipes supports pour les fonctions financières (comptabilité et CDG) initié en 2020 s'est poursuivi jusqu'au 1^{er} semestre 2021. Le coût de ces missions pour 2021 s'est élevé à 273 740 €.

Tableaux annexes

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 010 565				1 010 565
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	240 471				240 471
Report à nouveau	2 340 402	245 678			2 586 080
Excédent ou déficit de l'exercice	245 678		154 324	245 678	154 324
Situation nette	3 837 116	245 678	154 324	245 678	3 991 440
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	22 531		201 967	14 941	209 557
Provisions réglementées					
Total	3 859 646	245 678	356 291	260 619	4 200 996

Variation des fonds des dédiés issus de

		A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations (1)	Subvention AFD	281 712		117 730			163 982	
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
	Total	281 712		117 730			163 982	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	2 352 729	437 627		2 790 356
Total des immobilisations incorporelles	2 352 729	437 627		2 790 356
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	186 537			186 537
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions	319 559	16 208		335 767
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 021			6 021
Installations générales, agencements aménagements divers	1 058 431	1 656		1 060 087
Matériel de transport	2 097		2 097	
Matériel de bureau et mobilier informatique	531 940	12 972		544 912
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 104 585	30 836	2 097	2 133 324
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	57 000			57 000
Autres titres immobilisés	302 940	52 350		355 290
Prêts et autres immobilisations financières (2)	625 683	28 647	75 823	578 507
Total des immobilisations financières	985 623	80 997	75 823	990 797
TOTAL GENERAL	5 442 937	549 460	77 920	5 914 478

(1) dont : - logiciels :

- fonds de commerce (hors mali technique) :

- mali technique de fusion :

- marque :

- droit au bail :

(2) dont dépôts et cautionnements versés à plus d'un an : 1 450 €

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	458 476	449 781		908 257
Total des immobilisations incorporelles	458 476	449 781		908 257

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	161 109	3 610		164 719
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions	268 981	13 194		282 175
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 021			6 021
Installations générales, agencements, aménagements	948 025	103 947		1 051 972
Matériel de transport	2 097		2 097	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	406 164	53 741		459 905
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	1 792 397	174 492	2 097	1 964 792

TOTAL GENERAL	2 250 873	624 273	2 097	2 873 049
----------------------	------------------	----------------	--------------	------------------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	577 057	577 057	
Autres immobilisations financières	1 450	1 450	
Total Actif immobilisé	578 507	578 507	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	241 016	241 016	
Autres créances clients	2 009 718	2 009 718	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 016	7 016	
	Erreur ! Signet non défini.		
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	5 154 603	5 154 603	
Débiteurs divers	1 323 640	1 323 640	
Total Actif circulant	8 737 993	8 737 993	
Charges constatées d'avance	232 289	232 289	
TOTAL DES CREANCES	9 548 789	9 548 789	

- État des provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstruction des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	1 030 870	151 515			242 517	939 868
Autres provisions pour risques et charges	933 588	4 000			67 997	869 591
Total des provisions pour risques et charges	1 964 458	155 515			310 514	1 809 459
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	11 521					11 521
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	342 399	12 707			114 090	241 016
Autres provisions dépréciations	2 697 232	140 000			170 083	2 667 149
Total des provisions pour dépréciation	3 051 152	152 707			284 173	2 919 686
TOTAL GENERAL	5 015 610	308 222			594 687	4 729 145

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an	867 642	202 685	664 958	86 868
Emprunts et dettes financières divers	366 411	119 543	160 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 032 238	1 032 238		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	648 283	648 283		
Impôts sur les bénéfices	26 270	26 270		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 057	95 057		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 165 826	3 165 826		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 983 965	1 983 965		
Total des dettes	8 185 692	7 273 866	824 958	86 868

Charges à payer -

Nature des charges	2021	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36	36
Emprunts et dettes financières divers	39 543	32 330
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	39 579	32 366
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 621	347 027
Dettes fiscales et sociales	300 833	
Total dettes d'exploitation	472 454	347 027
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	108 050	270 524
Total dettes diverses	108 050	270 524
Total autres		
Total	620 083	649 917

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2021	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	378 256	126 585
Autres créances	31 922	48 731
Total créances	410 178	175 316
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total	410 178	175 316

- Charges et produits constatés d'avance –

Nature des charges	2021	2020
Charges d'exploitation :		
Léo Lagrange Délégations Africaines	15 835	
Fournisseurs	216 454	295 385
Total charges d'exploitation	232 289	295 385
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	232 289	295 385
Nature des produits		
Produits d'exploitation :		
Subventions	1 856 444	667 131
Mécénats	125 809	291 016
Adhésions	1 712	3 744
Chômage partiel		86 671
<i>Total produits d'exploitation</i>	1 983 965	1 048 562
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 983 965	1 048 562

- Effectif moyen –

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Cadres	54	52
Agents de maîtrise	11	10
Employés et techniciens	4	1
Autres :		4
Total	69	67

Membre de l'unité économique et sociale

Notre association adhère à l'unité économique de la Fédération Léo Lagrange, qui est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :

- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE CENTE EST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE NORD ILE DE FRANCE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE OUEST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE SUD OUEST
- SAS LLPE ALSACE LORRAINE
- SAS LLPE AURA NORD
- SAS LLPE AURA SUD
- SAS LLPE BFC
- SAS LLPE PAYS DE GEX
- l'Institut de formation IFRA
- l'Institut de formation A 2 F
- l'Institut de formation INSTEP IDF
- l'Institut de formation INSTEP OCCITANIE
- CAMPUS LEO LAGRANGE
- PREFACE
- UNSLL
- ALLDC